

ADYTON CONSEIL

NOS RAPPORTS

- ENVIRONNEMENTAL
- ETHIQUE DES AFFAIRES
- SOCIAL & DROITS DE L'HOMME



2023

ADYTON CONSEIL

RAPPORT

ENVIRONNEMENTAL



2023

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL

Nous considérons comme impératif d'identifier, de mesurer et de réduire notre empreinte environnementale.

Pour ce faire, nous mettons en œuvre une gestion rigoureuse de nos déchets et favorisons le recyclage de nos matériaux et équipements.

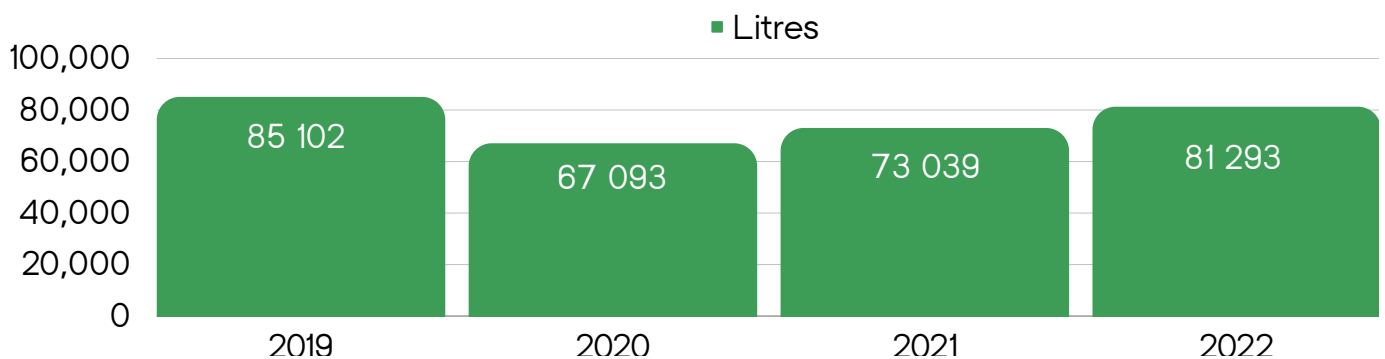
De plus, nous optimisons constamment notre consommation d'énergie en utilisant des technologies plus efficaces et en privilégiant des sources d'énergie propres.

Cette démarche vise à réduire notre impact sur l'environnement et à contribuer activement à la lutte contre le changement climatique, démontrant notre engagement envers une entreprise respectueuse de l'environnement et soucieuse de la préservation de la planète pour les générations futures.

Adyton est une PME, dont l'effectif est inférieure à 20 personnes.

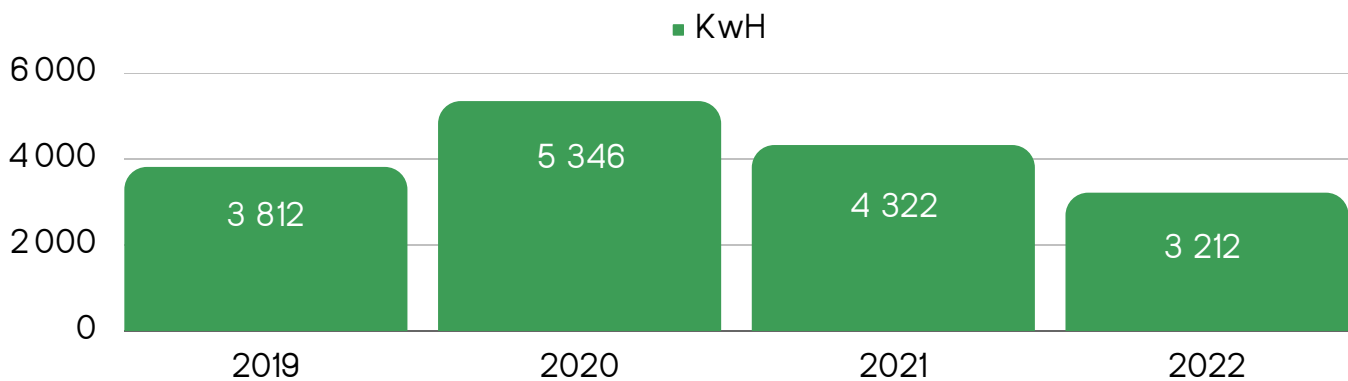
Les indicateurs choisis pour ce rapport environnemental sont ceux sur lesquels nous avons une incidence directe.

Evolution de la consommation d'eau



L'augmentation de notre volume de consommation d'eau est due à une augmentation de près de 40% de nos effectifs entre 2021 et 2022.

Evolution de la consommation électrique



L'évolution de notre consommation d'eau et d'électricité est un exemple frappant de notre engagement envers la durabilité et de la réussite de nos efforts.

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, nous avons observé une amélioration significative de nos résultats en matière de consommation d'eau et d'électricité.

Cette tendance positive témoigne de notre capacité à adapter nos pratiques et à réduire notre impact environnemental, même dans des circonstances complexes.

Nous considérons ces résultats comme extrêmement positifs puisque, malgré une augmentation significative de 40% de nos effectifs entre 2021 et 2022, nous pouvons constater une réduction considérable de notre consommation d'électricité au cours de cette même période.

Ces résultats témoignent de l'efficacité de nos initiatives de sensibilisation au sein des bureaux, soulignant l'impact positif de la conscientisation de nos équipes.

Nous sommes déterminés à maintenir cet élan positif dans les années à venir, renforçant ainsi notre engagement envers la durabilité et la responsabilité environnementale.

Bilan Carbone par Carbometrix

Dans notre démarche RSE, nous sommes labellisés Ecovadis d'OR depuis 2022. Ce label, qui représente des engagements très importants pour nous, nous a donné l'envie aujourd'hui d'aller plus loin. Dans ce sens, nous avons pris l'initiative de réaliser le Bilan Carbone d'Adyton afin de nous situer et comprendre les axes d'améliorations à apporter dans les prochaines années.

Adyton Conseil se distingue fièrement en tant que leader de la responsabilité environnementale dans le secteur des services, démontrant un engagement exceptionnel envers la réduction de son empreinte carbone.

Suite à la réalisation de notre bilan carbone, nous sommes heureux de partager que nous sommes parmi le 1% des entreprises de services qui intègrent le Scope 3 dans notre évaluation, le plus impactant.

Cette démarche témoigne de notre volonté inébranlable de comprendre et de réduire l'ensemble de nos émissions de gaz à effet de serre, y compris celles résultant de nos activités indirectes.

En mettant l'accent sur le Scope 3, nous contribuons de manière significative à la lutte contre le changement climatique, démontrant notre leadership dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale.

A titre d'information, voici ce que chaque scope couvre en termes d'émissions :

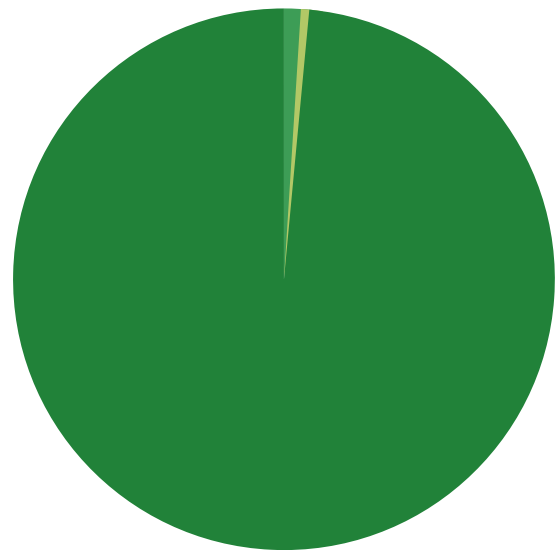
- ▶ Le scope 1 couvre les émissions directes des bâtiments, véhicules, ... détenus ou contrôlés par l'entreprise.
- ▶ Le scope 2 couvre les émissions liées à l'achat d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid par la société déclarante.
- ▶ Le scope 3 comprend toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans la chaîne de valeur d'une entreprise, qu'il s'agisse de ses employés ou de ses fournisseurs (émissions en amont) ou de ses clients (émissions en aval).

RAPPORT ENVIRONNEMENTAL

Bilan Carbone

Ce bilan carbone a donc été élaboré par Carbometrix et selon le GHG Protocol qui établit des standards internationaux pour mesurer et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant des opérations des secteurs privé et public, des chaînes de valeur et des mesures d'atténuation.

■	SCOPE 1	1	tCO2e
■	SCOPE 2	0,3	tCO2e
■	SCOPE 3	129	tCO2e



Notre engagement envers un avenir durable se reflète dans notre rapport RSE, où nous continuons à innover et à agir de manière responsable pour préserver notre planète et notre communauté.

ADYTON CONSEIL

RAPPORT

D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES



2023

RAPPORT D'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Notre rapport d'éthique des affaires reflète l'engagement ferme de d'Adyton Conseil envers des pratiques commerciales éthiques et transparentes.

Au cœur de notre entreprise, notre charte d'éthique est clairement définie et accessible à tous les membres de notre équipe. Nous croyons en la responsabilité de chacun pour promouvoir une culture d'intégrité et de respect au sein de notre organisation.

Dans cet esprit, nous avons créé une adresse e-mail dédiée, freespeaking@adytonconseil.com, permettant à tous les employés de signaler en toute confidentialité tout comportement ou situation qui contrevient à nos principes éthiques.

Pour aller plus loin, nous avons intégré un code de conduite fournisseurs depuis septembre 2023.



CODE DE CONDUITE FOURNISSEURS

SEPTEMBRE 2023 | ADYTON CONSEIL



LE MOT DU CEO



Antoine GRILLAULT LAROCHE
CEO d'Adyton Conseil

Janvier 2023

Le cabinet Adyton Conseil, acteur majeur dans le domaine de l'intermédiation de consultants IT freelance aux compétences rares, s'engage résolument à intégrer les principes fondamentaux des droits de l'homme, les normes éthiques du Pacte mondial des Nations unies et les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans l'ensemble de ses activités.

Il est impératif pour notre cabinet, Adyton Conseil, que nos fournisseurs adhèrent pleinement à notre vision de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Ainsi, ce code ne doit pas être considéré comme un ensemble de directives, mais plutôt comme une affirmation concrète de notre engagement envers des pratiques commerciales éthiques.

Le présent code de conduite des fournisseurs vise donc à formaliser nos engagements en matière de respect des droits de l'homme, de promotion d'une éthique commerciale responsable, et de gestion durable de la chaîne d'approvisionnement.

Nous appelons nos partenaires, collaborateurs et fournisseurs à partager cette vision et à contribuer activement à la réalisation de ces engagements, afin de bâtir ensemble un monde professionnel plus durable et éthique.

Antoine Grillault Laroche



Code de conduite fournisseurs



SOCIAL & DROITS DE L'HOMME

1. NON-DISCRIMINATION

Le fournisseur s'engage à ne pas tolérer la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine nationale, la condition sociale, l'âge, le handicap, ou tout autre critère protégé par la loi.

3. TRAVAIL FORCÉ

Le fournisseur assure que ni lui-même ni aucun membre de son équipe ne participera à des pratiques de travail forcé, notamment le travail des enfants, l'esclavage moderne, ou toute autre forme de travail involontaire.

2. SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Le fournisseur s'engage à respecter les normes de santé et de sécurité en vigueur lors de ses interventions, assurant ainsi la protection de sa propre santé et de celle de ses collaborateurs éventuels.

4. HARCÈLEMENT

Le fournisseur s'engage à prévenir et à éliminer le harcèlement sous toutes ses formes, y compris le harcèlement sexuel, moral, discriminatoire, ou tout comportement offensant. Le fournisseur respectera les lois locales et adoptera des pratiques professionnelles éthiques, promouvant le respect, la diversité et l'inclusion.

Code de conduite fournisseurs

ENVIRONNEMENT

5. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le fournisseur s'engage à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans la réalisation de ses missions, tout en réduisant le plus possible son empreinte carbone.

7. POLITIQUE ZÉRO PAPIER

Le fournisseur adhère à une politique Zéro Papier, visant à éliminer progressivement l'utilisation du papier dans ses opérations professionnelles. Il privilégiera l'utilisation de documents électroniques, de signatures numériques, et d'autres solutions technologiques pour réduire la consommation de papier.

6. RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le fournisseur s'engage fermement à minimiser son impact environnemental en mettant en œuvre des mesures de réduction des déchets. Cela inclut la réduction à la source, le recyclage approprié, et la promotion d'une utilisation responsable des ressources.

Code de conduite fournisseurs

ETHIQUE DES AFFAIRES

8. TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ

Le fournisseur s'engage à fournir des informations transparentes sur ses activités professionnelles, en particulier en ce qui concerne la protection des données, et à respecter les obligations de confidentialité.

10. AMÉLIORATION CONTINUE

Le fournisseur s'engage à évaluer régulièrement sa performance éthique, à identifier les opportunités d'amélioration, et à collaborer avec ses clients et partenaires pour promouvoir une prestation informatique éthique, socialement responsable et conforme aux normes de protection des données.

9. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le fournisseur considère la lutte contre la corruption comme une pierre angulaire de ses activités professionnelles. Il s'engage à maintenir des normes éthiques élevées, refusant toute forme de corruption sous toutes ses manifestations. Cela inclut le rejet des pots-de-vin, des dessous-de-table, et de tout comportement malhonnête dans ses relations professionnelles. Le fournisseur s'engage à respecter les lois anti-corruption locales et internationales, ainsi qu'à promouvoir des pratiques transparentes et intègres. Cette démarche vise à établir une culture d'intégrité, à renforcer la confiance de ses clients et partenaires, et à contribuer au développement d'un environnement professionnel où la transparence et l'éthique sont les piliers de toute interaction commerciale.

Code de conduite fournisseurs



PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Le fournisseur reconnaît l'importance cruciale du respect de la confidentialité et de la protection des données personnelles conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). En tant que partenaire commercial d'Adyton Conseil, le fournisseur s'engage à traiter toutes les données personnelles fournies ou accessibles dans le cadre de la collaboration avec le plus grand soin et dans le strict respect des principes et des obligations énoncés par le RGPD.

Le fournisseur s'engage à mettre en œuvre des mesures appropriées pour garantir la sécurité et la confidentialité des données personnelles, y compris la prévention de l'accès non autorisé, la divulgation, la modification ou la destruction non autorisée de ces données. Le fournisseur informera immédiatement Adyton Conseil de toute violation de données personnelle dont il a connaissance et collaborera étroitement pour remédier à la situation.

Pour effectuer un signalement, veuillez écrire à l'adresse suivante :

freespeaking@adytonconseil.com

Enfin, le fournisseur s'engage à ne traiter les données personnelles que dans le cadre strictement nécessaire à l'exécution de ses obligations contractuelles. Il s'abstiendra de tout traitement ultérieur incompatible avec ces finalités, et veillera à ne pas conserver les données personnelles au-delà de la durée nécessaire à la réalisation de ces finalités.

Code de conduite fournisseurs



SIGNALEMENT DES SITUATIONS CONTRAIRES AU CODE DE CONDUITE

Dans le cadre de notre collaboration, nous tenons à souligner l'importance que revêt le respect de notre code de conduite des fournisseurs. Nous croyons fermement en la responsabilité partagée de promouvoir des pratiques éthiques, conformes aux normes internationales et aux principes énoncés dans notre politique RSE.

Si vous êtes témoin d'une situation, dans le cadre de notre contrat, qui semble enfreindre l'un des points énoncés dans notre code de conduite, nous vous encourageons vivement à signaler immédiatement cette situation à notre équipe dédiée.

Pour cela, nous avons mis en place un canal de signalement confidentiel dédié à la libre expression des préoccupations liées à notre code de conduite. Vous pouvez soumettre vos signalements par courrier électronique à l'adresse suivante : freespeaking@adytonconseil.com.

Ce canal de communication a été établi dans le but de garantir la confidentialité de votre démarche et de vous offrir un espace sûr pour partager toute préoccupation que vous pourriez avoir. Nous prenons au sérieux chaque signalement et nous nous engageons à traiter ces informations avec la plus grande rigueur et impartialité.

ADYTON CONSEIL

RAPPORT

SOCIAL & DROITS DE L'HOMME



2023

RAPPORT SOCIAL & DROITS DE L'HOMME

Notre rapport sur les droits de l'homme témoigne de l'engagement profond d'Adyton Conseil envers le respect des droits fondamentaux de chacun.

Notre charte des droits de l'homme est solidement ancrée dans notre culture d'entreprise, et elle est accessible à tous les membres de notre équipe.

Nous considérons la protection des droits de l'homme comme un impératif moral et une base essentielle pour des pratiques commerciales responsables.

Afin de garantir un suivi efficace et d'encourager la responsabilisation, nous avons mis en place une adresse e-mail dédiée, freespeaking@adytonconseil.com, permettant à chaque membre de notre organisation de signaler en toute confidentialité toute préoccupation ou violation des droits de l'homme.

Ce rapport démontre notre engagement à promouvoir des pratiques sociales responsables au sein de notre entreprise, reflétant notre détermination à progresser en tant qu'acteur socialement engagé et respectueux des droits de l'homme.

RAPPORT SOCIAL & DROITS DE L'HOMME

En ce qui concerne les minorités au sein de nos équipes, nous nous engageons à créer un environnement inclusif où chaque voix compte. La diversité ethnique, culturelle et de genre est une source d'enrichissement pour notre entreprise, favorisant des perspectives variées qui renforcent notre capacité à relever les défis avec créativité et efficacité.

Par ailleurs, nous sommes également attentifs à la diversité des âges au sein de notre société. La mixité des générations constitue un atout majeur, permettant l'échange d'expériences, de compétences et de visions du monde.

Nous sommes fiers de cultiver un espace où les différentes générations apprennent les unes des autres, créant ainsi un terreau propice à l'épanouissement professionnel et personnel de chacun.

	2020	2021	2022
Collaborateurs de + de 50 ans	66 %	18 %	23 %
Collaborateurs de - de 25 ans	0 %	64 %	46 %
Collaborateurs âgés de 26 ans à 35 ans	34 %	18 %	31 %

	2020	2021	2022
% de minorités aux postes de direction	0 %	0 %	8,3 %
% de minorités dans les effectifs	0 %	12,5 %	23 %

Sensibiliser : l'Activ'Challenge

En France, 12 millions de travailleurs sont en situation de handicap. Pour 80% d'entre eux, leur handicap est invisible (cognitifs, sensoriels, maladies invalidantes chroniques, maladies psychiques...).

En lisant ces chiffres, nous avons pris conscience que le handicap est un sujet encore trop tabou aujourd'hui en entreprise.

Chez Adyton, nous croyons fermement en l'égalité des chances et souhaitons sensibiliser notre équipe au handicap afin de créer un environnement de travail plus inclusif, où chacun se sent valorisé et respecté, indépendamment de ses différences.

Notre engagement dans l'Activ'Challenge découle de notre conviction que le changement commence de l'intérieur. En mettant l'accent sur la sensibilisation de nos collaborateurs en premier lieu, nous cherchons à créer une base solide de compréhension et d'engagement au sein de notre équipe.

Nous croyons fermement qu'il est essentiel que notre personnel soit à l'aise avec les enjeux avant de pouvoir étendre notre impact à une échelle plus large.

En concentrant nos efforts sur l'éducation et la sensibilisation en interne, nous jetons les bases d'une culture d'entreprise informée et engagée, prête à faire face aux défis et à inspirer le changement dans notre communauté et au-delà.

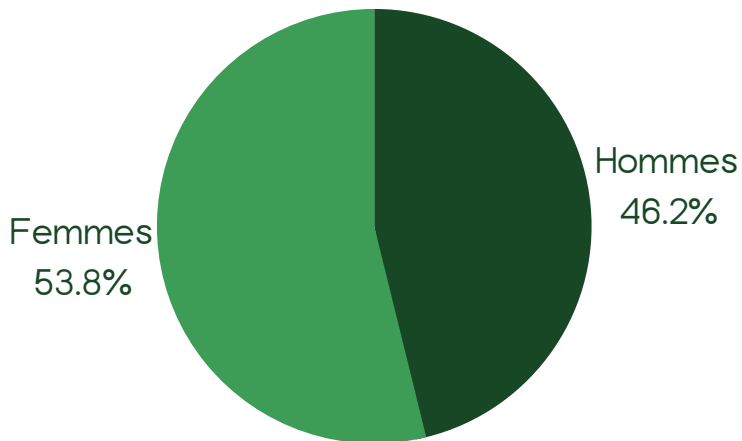
Nous avons terminé 5eme du classement "meilleures moyennes de modules TPE/PME" et 3eme du concours vidéo qui avait pour thème "quand le collectif se mobilise en faveur du handicap"

Vous pouvez retrouver notre vidéo sur le chaîne YouTube de l'Activ'Challenge ou depuis notre page LinkedIn en cliquant sur les logos ci-dessous.



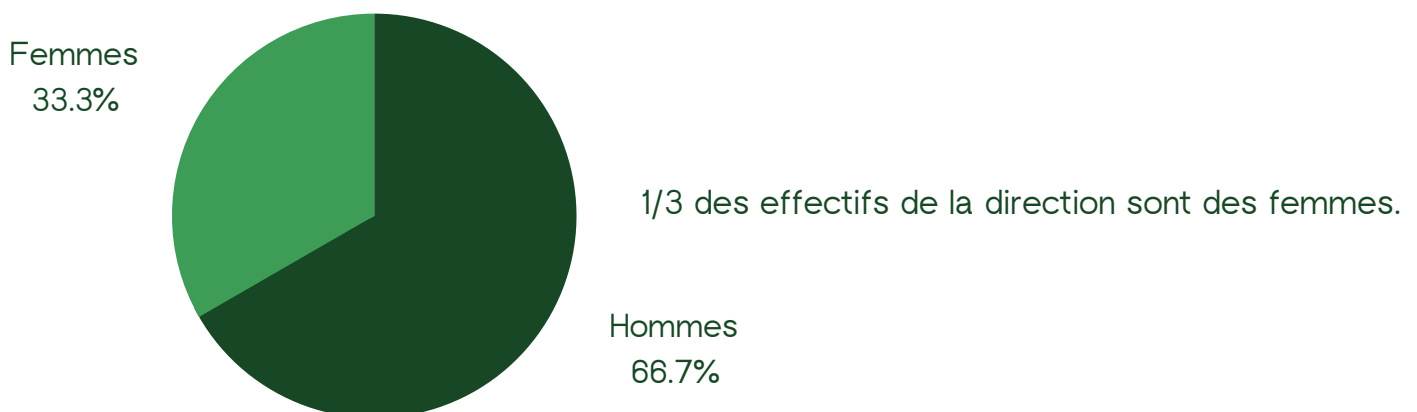
RAPPORT SOCIAL & DROITS DE L'HOMME

Pourcentage d'hommes et de femmes



	2020	2021	2022
Pourcentage de femmes	33 %	33 %	53.8 %

Part des femmes aux postes de direction



	2020	2021	2022
Pourcentage de femmes	33,3 %	33.3 %	33.3 %

RAPPORT SOCIAL & DROITS DE L'HOMME

Estimation du nombre d'heures de formation

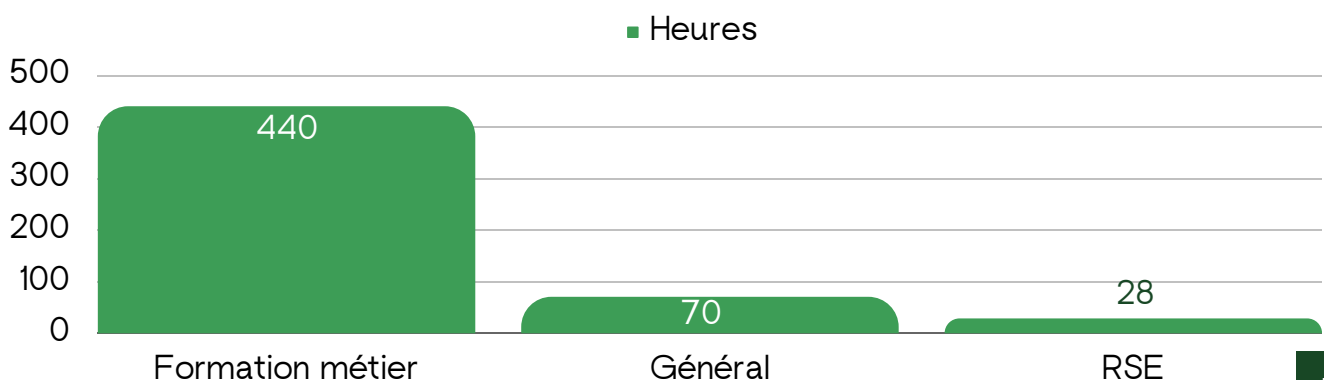
Nous accordons une grande importance au développement de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous offrons un programme de formation complet pour les accompagner dans leur parcours professionnel. Notre formation métier, d'une durée de 40 heures, assure une maîtrise approfondie des compétences et des connaissances spécifiques à leur domaine.

En parallèle, notre formation générale, d'une durée de 5 heures, couvre divers aspects liés à l'activité du back office, renforçant ainsi la polyvalence de nos collaborateurs.

Enfin, notre formation en responsabilité sociale d'entreprise (RSE) de 2 heures met en lumière notre engagement envers des pratiques commerciales éthiques et durables.

Ces formations combinées visent à offrir à nos employés les compétences nécessaires pour exceller dans leur rôle, tout en cultivant une culture d'entreprise axée sur l'intégrité, la responsabilité et le respect des valeurs sociales et environnementales.

2022	Durée (heures)	Nombre d'heures totale
Formation métier	40	440
Général	5	70
RSE	2	28



RAPPORT SOCIAL & DROITS DE L'HOMME

Grille des salaires hommes/femmes

Notre grille des salaires est un exemple concret de notre engagement envers l'équité salariale. Elle garantit que nos employés, hommes et femmes, sont rémunérés de manière égale pour des postes équivalents.

Nous croyons en la justice et l'égalité des chances, et nous veillons à ce que la rémunération soit basée sur les compétences, l'expérience et la performance, sans discrimination de genre.

Notre politique salariale équitable est une démonstration de notre engagement à promouvoir l'égalité des sexes et à construire une culture d'entreprise respectueuse, où le mérite prime sur toute autre considération.

	HOMMES	FEMMES
Sourceur	28 000	28 000
Business Developer Junior	30 000	30 000
Business Developer Confirmé	40 000	40 000
BackOffice	30 000	30 000
Directeur administratif financier (DAF)	60 000	60 000

Suivi du taux d'accident de travail

	2020	2021	2022
Taux d'accident de travail	0	0	0

Nous sommes fiers de partager que chez Adyton, la sécurité de nos employés est notre priorité absolue.

Au cours des trois dernières années, notre taux d'accidents de travail est resté figé à 0%.

Ce résultat est le fruit de notre engagement envers des pratiques de sécurité rigoureuses et de la sensibilisation de notre équipe à l'importance de travailler dans un environnement sûr.

Notre approche proactive en matière de sécurité, comprenant des formations régulières, des inspections et une culture d'entreprise axée sur la sécurité, a porté ses fruits, démontrant notre détermination à garantir le bien-être de nos employés.

Nous sommes déterminés à maintenir ce taux en matière de sécurité, car il est le reflet de notre engagement envers une expérience de travail saine et sécurisée pour tous nos collaborateurs.

Suivi du taux de plainte pour harcèlement

	2020	2021	2022
Taux de plainte	0	0	0

Au cours des trois dernières années, Adyton Conseil a enregistré un taux de plainte pour harcèlement de 0%.

Cette réalisation témoigne de notre engagement inébranlable en faveur d'un environnement de travail sain, respectueux et éthique.

Pour parvenir à ce résultat, notre entreprise a mis en place des mécanismes de prévention efficaces, dont l'un des piliers est la mise en place d'une adresse e-mail dédiée : freespeaking@adytonconseil.com.

Cette adresse permet à nos collaborateurs de signaler tout problème individuel ou de faire part de tout signalement sensible en matière de harcèlement ou autre.

Nous tenons à souligner que le processus de traitement de ces plaintes est conçu de manière à garantir l'anonymat absolu de la personne ayant formulé la plainte.

Chez Adyton Conseil, nous comprenons l'importance cruciale de maintenir un environnement de travail exempt de toute forme de harcèlement.

Nous croyons fermement que la transparence, la communication ouverte et la confiance mutuelle sont des éléments clés pour promouvoir un climat professionnel sain.